

Les travaux du TNP

Entretien avec Christian Schiaretti

Au printemps 2007, le TNP va entrer dans une longue phase de travaux. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

La question des travaux est dès l'origine liée à la question de ma nomination en 2000. Le TNP est un théâtre doublement symbolique, symbolique par son sigle, par son geste, par son histoire, et symbolique par les hommes, ici-même à Villeurbanne, qui l'ont imposé. Ce théâtre est fameux par ses invitations, par ses créateurs, par les spectacles qui y ont été joués et son rapport scène-salle.

Une architecture de théâtre, c'est d'abord des traces : une aventure théâtrale ne se fait que par l'usage. Tous les grands lieux historiques sont des lieux de traces. Que fera-t-on de la Cartoucherie de Vincennes ? Qu'a-t-on pu faire du Vieux-Colombier ? On peut dire que le TNP a atteint cette hauteur mythique. En posant la question des travaux, j'assumais le sacrilège inconscient que cela constituait et en même temps la nécessité de survie que cela supposait. Les travaux ne pouvaient être qu'un préambule à la nomination.

Autant de lieux, autant d'histoires, autant de conceptions du théâtre. Au TNP, la concentration de l'outil principalement sur le grand plateau, l'absence de petite salle, de lieux de répétitions, d'espaces alternatifs, ne rendait pas compte d'un usage qui, dans ma conception mais aussi dans une conception théâtrale accomplie, demande un véritable outil. Le premier geste politique a été de poser la question de l'avenir de ce théâtre et de sa pérennité. Ces travaux sont peut-être le seul geste politique que je laisserai ici, à Villeurbanne et c'est, ma foi, une belle aventure que d'avoir à construire un théâtre.

Quel type de théâtre imaginez-vous ?

J'avais aussi envie de me poser la question de l'outil théâtre en tant que tel. Le dispositif institutionnel français a connu dans les vingt dernières années une affirmation de pluridisciplinarité. On s'est installé dans une sorte d'aporie consistant à dire que le théâtre a déteint sur la danse, que la danse a déteint sur le théâtre, que la vidéo a déteint sur les deux, que l'on tendrait vers un effacement des disciplines. On arrive à une sorte de salmigondis supposant de fabriquer des espaces destinés à l'épanouissement mélangé des formes.

Au TNP, il s'agit de se poser la question d'un théâtre conçu d'abord pour le théâtre. Dans une ambition de théâtre de service public, tout doit être mis à disposition pour que viennent, vivent et travaillent dans ce lieu des acteurs.

D'une certaine façon, ce nouvel équipement va vous offrir la possibilité d'affirmer votre idée du théâtre, qui est celle de l'acteur, de la troupe...

Peut-être une humilité native ou un orgueil mal dissimulé font que j'ai toujours le sentiment que ce n'est pas un projet correspondant à ma conception du théâtre, mais finalement un objet qui correspond au théâtre. L'effort financier de la République nous permet normalement d'agir dans une souveraineté, c'est-à-dire dans une dignité qui exonère les artistes d'un mercantilisme à court terme. Les acteurs peuvent être fidèles à un outil. Mais la fidélité à un outil suppose une inscription dans des murs, suppose un accompagnement diurne de l'acteur. Que fait-il de ses journées lorsqu'il n'est pas en représentation ? Pour s'entraîner, pour élaborer, pour produire à perte, il faut des salles de travail. Le théâtre doit être un lieu gymnique, un lieu d'élaboration.

Un théâtre public doit pouvoir être ouvert toute la journée et disponible au public tous les soirs. Il doit toujours y avoir de la lumière.

Quel dispositif architectural sera proposé ?

Dans le nouvel édifice, il y aura des lieux de représentation d'une officialité marquée. Le grand plateau sera conservé mais agrandi à jardin et à cour, agrandi par le fond et agrandi par le haut, donc la cage de scène sera considérablement plus grande. La jauge de la salle va être légèrement réduite, le fameux rapport scène/salle sera retrouvé. Il est la marque indélébile de ce théâtre.

Nous allons enfin disposer d'une petite salle qui sera une alternative à la grande; on y jouera de longues séries. Il est bon d'avoir une petite jauge qui permette d'une part la présentation de travaux plus alternatifs, d'économie plus fragile, mais aussi une exploitation plus longue de certaines œuvres. Dans le domaine du théâtre public, il faut essayer de contrecarrer la dérive festivalière, c'est-à-dire l'accueil ponctuel, trop court. D'ailleurs, le calendrier des travaux mettra le grand théâtre à l'école du petit: nous commencerons par l'exploitation de ce petit lieu comme d'un retour à notre histoire.

De plus, les lieux de répétitions seront aussi capables d'accueillir des spectateurs. Ce sera une troisième alternative, peut-être un peu plus « pirate », plus « goélette », pour présenter ce qu'on n'aurait pas forcément présenté ailleurs.

Les possibilités d'accueil de la maison me restent fondamentales. Un théâtre est une maison, c'est-à-dire un lieu de vie régulée où peut venir sans crainte l'évadé. C'est un lieu refuge.

Ainsi, un cabaret sera situé au rez-de-chaussée, comme une sorte de soubassement avoué du théâtre lui-même et de son activité. Le fait, que le cabaret soit agrandi et qu'il puisse faire l'objet d'une programmation constante avec ouverture sur la ville, me semble une ré-interrogation générale de tout l'édifice. Le cabaret est typiquement le lieu de dérégulation puisqu'il applique dans son exercice des règles absentes du théâtre officiel. On peut y manger, on peut y parler, on pouvait naguère y fumer et y jouer en même temps. On voit bien qu'on se trouve à cet endroit où le théâtre dit que, s'il y a des règles, c'est à chaque fois pour les transgresser. Et jamais pour les établir. C'est toute l'ambiguïté de l'art que l'on sert. J'ai toujours eu le sentiment que quelque chose se passe dans l'avant-spectacle et dans l'après-spectacle, qui n'est pas de l'ordre du discursif, du débat, mais qui relève de la vie commune, c'est-à-dire, de la concrétisation toute bête de l'effort général que nous accomplissons ensemble, public et artistes mélangés, à se retrouver dans des lieux comme ça. Il est bon de savoir que derrière la mairie de Villeurbanne se trouve un lieu où l'on peut entrer nuitamment, sans obligation de spectacle, pour y être bien. Il faut entendre que le théâtre, avant d'être un lieu où l'on présente, est un lieu, où on accueille. Je trouve que c'est fondamental, y compris pour ceux qui n'y viennent pas.

L'équipe d'architectes a été choisie après à un concours européen. Comment s'est faite cette collaboration ?

Tout le travail d'élaboration a bénéficié d'une chance inouïe car nous nous sommes bien entendus avec toutes les équipes qui se sont succédé. L'équipe « Changement à vue », qui a fait l'étude de faisabilité, était constituée de personnes de plateau, de terrain, des gens qui n'étaient pas dans un éloignement conceptuel du théâtre mais dans une réalité d'usage. Ensuite, l'équipe de programmation a été extrêmement à l'écoute. Dans l'équipe se trouvait l'actuel directeur technique du TNP, ce qui prouve la solidarité théâtrale du projet.

Lors du concours, le choix des architectes se fait dans l'anonymat, on ne connaît pas l'origine nationale ou internationale des candidats. On juge sur plans et, dans les plans, on perçoit déjà un esprit.

Dans le projet retenu, on a tout de suite senti qu'il y avait quelque chose de délicat. Les architectes anticipaient sur notre usage.

J'ai aujourd'hui l'impression de travailler avec des gens de théâtre.

Je n'ai pas le sentiment d'être face à un discours architectural clos et qui me demanderait de réinventer à chaque fois ou de ruser avec les propositions. On travaille dans une connivence qui se pose la question de la finalité théâtrale du lieu. Nous n'avons pas perdu notre temps à confronter nos egos, nous sommes dans une forme de délicatesse réciproque.

C'est une histoire longue?

Refonder un théâtre demande du temps. Entre les travaux de la petite salle puis les travaux du grand théâtre jusqu'à la fin de l'accomplissement de l'objet, j'aurai longtemps dirigé le TNP avec un casque de chantier. On est tout entier tendu vers l'avenir.

Diriger un centre dramatique, c'est travailler à sa succession. Et travailler à sa succession, c'est construire un bel outil, c'est « faire de beaux murs ».

Ce geste architectural sera alors, dans le domaine de la rénovation des théâtres, le deuxième de France après celui de l'Odéon. Il s'inscrira dans une commune comme celle de Villeurbanne et ce nouvel outil aura une ambition internationale, une ambition nationale, une ambition de théâtre de service public.

Propos recueillis par Daniel Besnehard

Restructuration et extension du TNP

Un théâtre au cœur de la Cité

Le quartier des Gratte-Ciel de Villeurbanne, véritable dispositif théâtral, offre une perspective forte dans laquelle l'hôtel de ville, la place publique et le théâtre jouent un rôle fondateur. Ce dernier, par la rationalité et la sobriété de ses formes, recèle une nature à la fois unique et universelle qui rend toute nouvelle intervention architecturale plus exigeante.

C'est pourquoi, l'essentiel de notre proposition conjugue la restauration de l'architecture d'origine et la création de nouveaux volumes dans le respect de la simplicité initiale. Ces nouveaux volumes, composés de la nouvelle cage de scène, des nouveaux espaces de vie et techniques, puis de la deuxième salle, à l'arrière du théâtre de l'autre côté de la rue Louis Becker, assurent la continuité urbaine de la cité des Gratte-Ciel et invitent les spectateurs à la découverte d'un nouveau parcours.

Demain, le public «traboulera» de la place Lazare-Goujon à la petite salle de création, via l'espace cabaret et la rue Louis Becker. Les murs du théâtre s'ouvriront sur la ville...

Une expression architecturale entre Histoire et Modernité

Les travaux de refondation du TNP développent quatre objectifs architecturaux majeurs :

- mettre en valeur un bâtiment historique grâce, notamment, à la démolition des ajouts successifs, à la réouverture de baies et à la restauration de menuiseries extérieures, à la reconstruction des escaliers des tours et à la redéfinition d'un «espace traversant» en rez-de-chaussée qui retrouve son volume d'origine.
- développer une architecture contemporaine possédant sa propre identité, tout en prolongeant celle du bâtiment historique. Ainsi, neuf et ancien partagent des volumes simples et symétriques, des polychromies claires qui rappellent le parti architectural du quartier des Gratte-Ciel, tel que M^orice Leroux l'avait conçu.
- apporter une dimension symbolique aux nouvelles extensions traitées avec sobriété. Ces extensions – dédiées aux artistes et aux techniciens – comprennent une succession de fenêtres et fausses fenêtres habilement implantées et qui laissent deviner l'intensité de la vie intérieure du théâtre, tout en assurant une régularité urbaine.
- assurer une continuité forte entre les deux sites, dont les façades offrent une même composition de part et d'autre de la rue Louis Becker. Le dialogue rapproché entre ces façades transforme la rue en un espace de convivialité.

Les grandes lignes du projet...

Le projet se réalise en deux temps : la construction d'un espace de création, à l'arrière du TNP, en place et lieu des entrepôts situés de l'autre côté de la rue Louis Becker, puis la réhabilitation et l'extension du site principal.

Les grandes lignes du projet se déclinent ainsi :

- améliorer l'accueil du public et proposer un parcours progressif de l'espace urbain au cœur de la grande salle, en passant d'une ambiance minérale à une ambiance chaleureuse, proposer aussi d'autres parcours qui mènent vers d'autres espaces de convivialité, présentant une grande modularité, tels que le cabaret ou le foyer et sa petite salle de représentation attenante.

rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des espaces publics, ainsi que les différents lieux artistiques et techniques.

- conjuguer la mise en sécurité du bâtiment avec l'amélioration des accès et des circulations pour le public, les artistes et les techniciens. Pour atteindre cet objectif, de multiples liaisons sont créées comme le passage souterrain qui relie les espaces scéniques des deux sites, ou la passerelle aérienne qui relie les loges aux salles de travail et de répétition situées dans les ailes Est; côté public, des dégagements et des escaliers complémentaires sont proposés pour favoriser les flux d'un lieu vers un autre.

- disposer d'outils scénographiques adaptés aux contraintes et aux évolutions de la création théâtrale. Pour cela, la cage de scène du site principal est totalement reconstruite; elle bénéficie d'un volume approprié et se compose d'un gril technique aux capacités renforcées, d'un plateau de plus de 300 m² augmentés de dégagements périphériques et de dessous fonctionnels. Ce dispositif est complété par un « monte remorque » qui dessert tous les niveaux, des réserves situées au deuxième sous-sol à la scène.

- accroître la modularité de la zone « scène-salle » et permettre à l'espace scénique d'avancer dans la salle par la mise en œuvre de prosceniums mobiles.

- transformer la grande salle et offrir un confort optimal aux spectateurs (visuel, auditif, thermique, d'assise), rassembler les sièges en rangées continues et privilégier les dégagements latéraux, moduler la jauge de 500 à 700 places, par le biais de dispositifs scéniques (prosceniums, rideaux et régies mobiles ouvertes sur la salle). Les parois latérales et le plafond de la grande salle sont revêtus de panneaux en bois aux tonalités sombres et aux courbes plus ou moins prononcées pour répondre aux exigences acoustiques.

- mettre en œuvre une acoustique appropriée pour d'une part, isoler les espaces de diffusion les uns par rapport aux autres et, d'autre part, favoriser les conditions d'écoute des spectateurs.

- permettre aux artistes et au personnel de travailler dans de meilleures conditions, favoriser les échanges et simplifier les accès. Les deux sites bénéficient de loges, de salles de travail et de répétition aux volumes adaptés aux différentes étapes de créations artistiques.

- construire, à l'arrière du théâtre, de l'autre côté de la rue Louis Becker, un véritable lieu de création, d'expérimentations et rassembler dans un même bâtiment, une salle modulable d'environ 400 m², des espaces publics associés, des studios de travail et de formation pour les artistes.

Au cœur de cette nouvelle construction, telle une boîte dans la boîte, nous trouvons une petite salle de spectacles enfouie à moins de 5.50m et pouvant accueillir 230 personnes; elle est desservie par un escalier monumental, reliant l'espace « accueil billetterie » du rez-de-chaussée au « foyer bar » situé en sous-sol.

Au gré de la programmation, cette nouvelle salle peut changer facilement de configuration grâce à quatre blocs de gradins mobiles; elle bénéficie également sur toute sa surface d'un espace gril/faux gril et d'un réseau de passerelles en périphérie.

FABRE & SPELLER/ARASSOCIATI
architectes
septembre 2006

Gril: plancher technique en partie haute de la cage de scène où se trouve une partie de la machinerie scénique
Jauge: capacité d'une salle de spectacle en nombre de spectateurs
Proscenium: partie du plateau située en avant de l'avant-scène

Le futur projet entre en scène

Le projet du cabinet d'architectes Fabre Speller/Arassociati, associé au scénographe Silvano Cova, a été retenu pour la restructuration du TNP.

Le conseil municipal de Villeurbanne donne le coup d'envoi de la réhabilitation du TNP, chantier qui devrait démarrer au printemps 2007 pour s'achever en 2010.

Le budget des travaux sera financé conjointement par la Ville de Villeurbanne et par l'État à raison d'un tiers chacun, un sixième par la Communauté urbaine de Lyon et un sixième par la Région Rhône-Alpes.

La prochaine restructuration du TNP est une étape importante pour Villeurbanne, tant par son rayonnement culturel que par son inscription dans la requalification du centre ville. Bâti en lien avec le projet artistique du théâtre, mené par son directeur Christian Schiaretti, cette réalisation fera suite à celle de la place Lazare-Goujon, située entre l'Hôtel de Ville et le TNP.

39 cabinets d'architectes internationaux ont répondu à la consultation concernant la maîtrise d'œuvre pour la rénovation/extension du TNP, votée par délibération en date du 29 janvier 2004. Le jury s'est réuni le 14 décembre 2004 pour désigner les quatre candidats admis à concourir. Le 21 juin 2005, l'équipe du cabinet Fabre/Speller et Arassociati a remporté le concours, associé à ses co-traitants, le scénographe Silvano Cova, le bureau d'acoustique Muller BBM et le bureau d'études fluides, structure, économie, conseil en ERP Technip TPS. Les architectes Fabre, Speller et Arassociati ont déjà conduit ensemble la réhabilitation de La Fenice à Venise et la restauration du théâtre Marinsky de Saint-Petersbourg.

La réhabilitation du TNP se déroulera en deux phases:

Dans un premier temps, à partir du printemps 2007, les travaux concerneront la création d'un nouvel espace modulable comportant une nouvelle scène de 250 places et des ateliers de répétition. Cette extension, qui sera située à l'arrière du bâtiment actuel dans l'espace Louis Becker, a pour objectif de faciliter la cohabitation. Elle permettra à une troupe de créer et de répéter. Cette première phase s'achèvera au printemps 2008, par le transfert provisoire des activités du théâtre sur ce nouveau site. Le TNP assurera ainsi la continuité de sa saison en ses murs.

Dans un second temps, après ce transfert, se dérouleront les travaux concernant la structure entière du bâtiment comprenant l'ensemble du TNP actuel et du Palais du Travail. Ces travaux seront menés dans le respect des règles de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager). Les propositions des scénographes pour l'aménagement des espaces intérieurs, directement liés à la fonction théâtre, répondent aux enjeux d'un théâtre moderne.

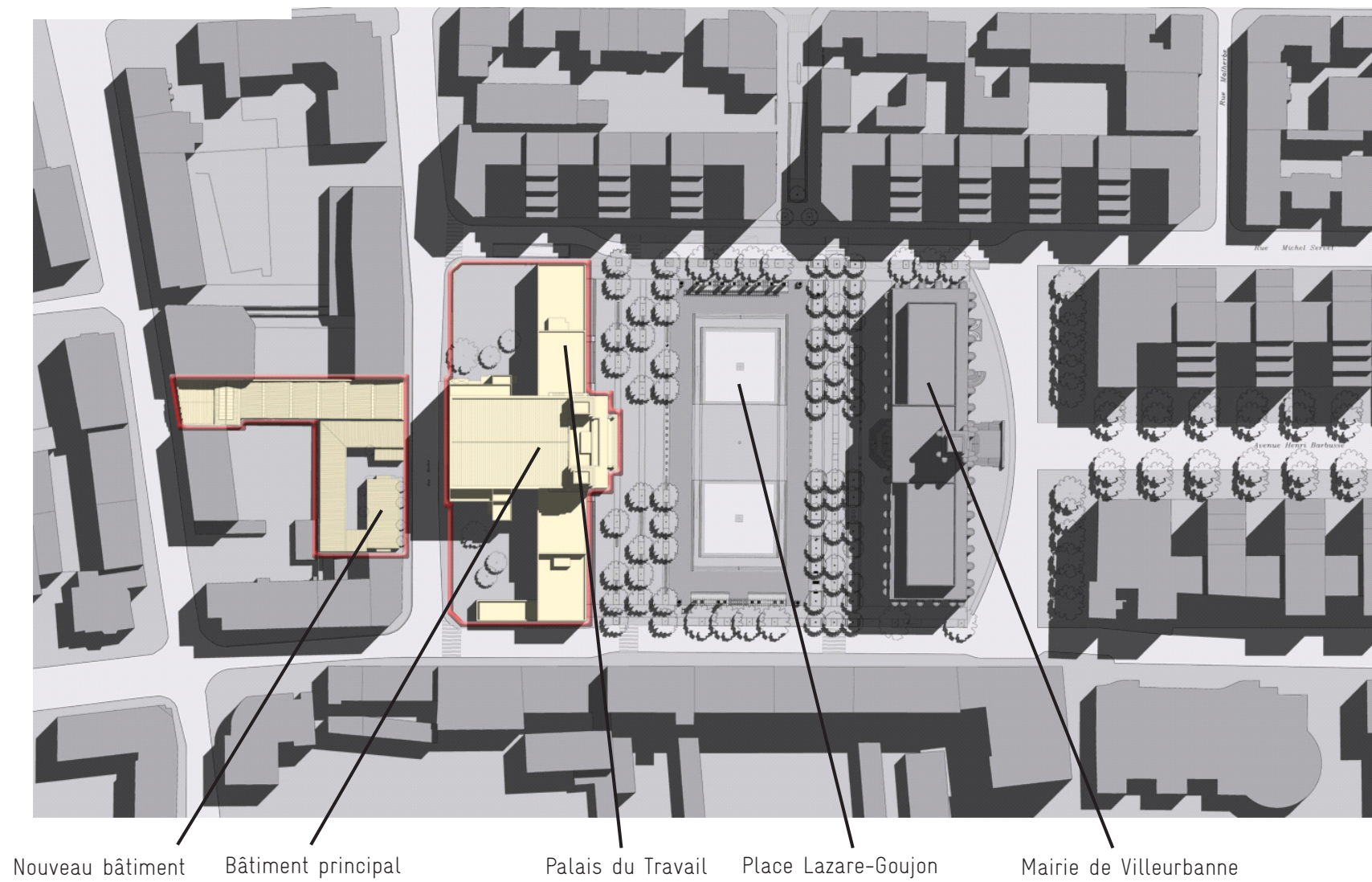
Le bâtiment sera mis aux normes de sécurité avec un accès pour les personnes handicapées; un monte-charge pour les décors; une cage de scène entièrement rénovée...

Le Palais du travail, sera entièrement rénové et réorganisé. Les syndicats et les associations resteront sur le site qu'ils ont toujours occupé. La halte-garderie déménagera dans des locaux mieux adaptés situés à proximité, rue Baudelaire. La piscine située au sous-sol du bâtiment restera en l'état.

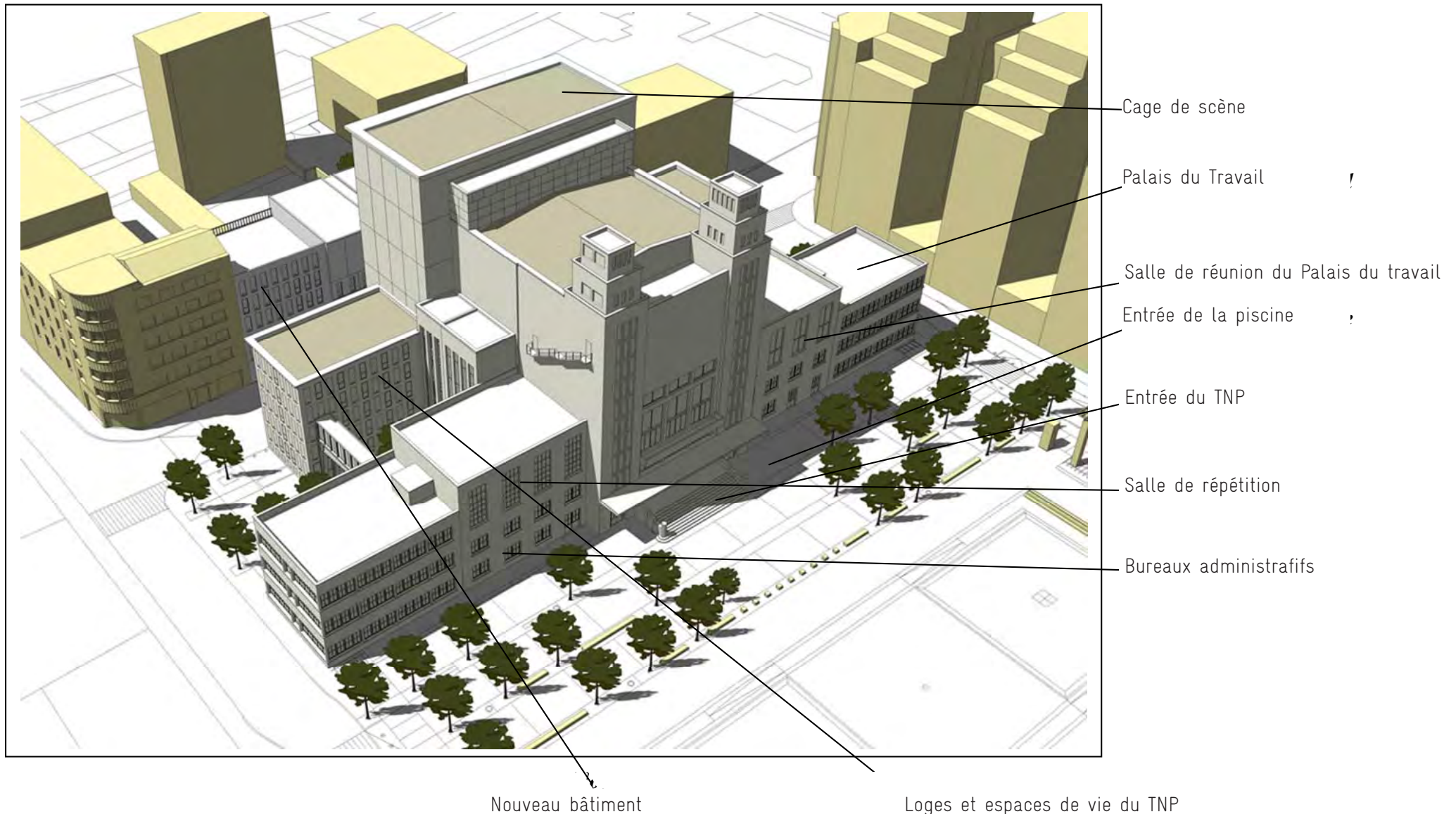
Ce projet s'inscrit dans la politique de requalification du centre-ville. Une valorisation de son patrimoine qui a donné lieu à la restauration des Gratte-ciel et de l'Hôtel de Ville, et qui se poursuivra avec le réaménagement de la place Lazare-Goujon.

Service de presse de la Mairie de Villeurbanne.

Plan de masse



Perspective



Plan de masse



Coupe longitudinale

